



CREPS

Auvergne-Rhône-Alpes
— Vichy

BPJEPS ACTIVITÉS DE L'AVIRON 2026-2028

INFORMATIONS AUX CANDIDATS ET AUX STRUCTURES D'ALTERNANCE
--

Les dates et tâches à réaliser ci-dessous devront impérativement être respectées pour l'admission en formation.

Dossier d'inscription : à déposer en ligne avec toutes les pièces demandées avant le **07 août 2026**.

Pour le certificat médical et l'attestation de natation, utiliser les modèles à télécharger suivants :

- [Modèle certificat médical](#)
- [Modèle attestation 100m NL](#)

Test d'Exigence Préalable : le candidat doit fournir :

- Attestation de formation relative au secourisme en cours de validité : AFPS ou PSC1 ou SST
- Attestation de 100 mètres nage libre : départ plongé avec récupération d'un objet immergé à 2 mètres de profondeur à la fin de la dernière longueur.
- Brevet de rameur - Eaux intérieures - Niveau 2.

Fiche de renseignements structure : à déposer **remplie, tamponnée et signée** avant le **07 août 2026**.

Contrats d'apprentissage : démarrage du contrat **avant le 09 septembre** (jour du positionnement) - démarches à faire auprès du CFA ADASA Campus : administration@cfa-adasa.com / 04 73 30 23 65)

Tests de sélection (si plus de 15 candidats) : **08 septembre 2026**.

Positionnement : **09 et 10 septembre 2026**.

Conventions de formation : à rendre **remplies et signées** avant **31 octobre 2026**.